



République Française
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

Nombre de membres

en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Convocation le :

19/03/2024

Séance du mercredi 27 mars 2024

vingt-sept mars deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Carine GANDREY, Maire.

Sont présents : Carine GANDREY, Robert JOANIN, Michelle MAY, Robert MASSON, Christiane DUCLOS, Daniel JAY, Catherine MEYNIEL, Guillaume PEYCELON, Guy BAROU, Pascal MEFTAH, Sylvaine MASSACRIER

Représentés : Auriane GOURBEYRE représentée par Carine GANDREY, Jean-Michel MARIANI représenté par Michelle MAY, Jacques MARECHAL représenté par Guy BAROU

Absents et Excuses : Norbert DUCLOS

Secrétaire de séance : Pascal MEFTAH

Objet de la délibération :

**APPROBATION DU
BUDGET PRIMITIF 2024
DE_011_2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024, présenté lors de la réunion de commission des finances le 12 février 2024, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
section de fonctionnement	876 949.02€	876 949.02€
section d'investissement	772 605.29€	772 605.29€

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- fonctionnement : 7.5%

- investissement : 7.5%

Après la présentation établie par Michelle MAY, adjointe aux finances, le budget communal 2024 est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Carine GANDREY



SOUS-PREFECTURE de MONTBRISON

Date de réception de l'AR: 28/03/2024

042-214200875-DE_011_2024-DE